

DISCOURS DE LA DIRECTRICE DU BUREAU MULTI PAYS DE L'UNESCO A ACCRA

- **Excellence Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,**
- **Messieurs les Représentants de l'Union Africaine, de la CEDEAO et de l'UEMOA,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement,**
- **Chers collègues du SNU,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations non gouvernementales et de la société civile,**
- **Chers invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

C'est pour moi un honneur et un agréable plaisir de prendre la parole ce matin au nom du Directeur Général de l'UNESCO à l'occasion de la cérémonie de Lancement du BEAP (Programme de Base pour l'Education en Afrique, traduction française du sigle) que votre pays a accepté d'abriter, un an après l'Appel à l'action de Kigali. Je voudrais vous faire part également du regret de Madame Ann Thérèse NDONG - JATTA, Directrice du BBREDA empêchée de ne pouvoir être parmi nous.

Ce Programme dont il est question a pour but de soutenir les pays partenaires dans l'extension de l'éducation de base allant de la petite enfance jusqu'à la fin du 1er cycle de l'enseignement secondaire de manière ininterrompue. Il s'intègre aussi à des initiatives existantes dans nos pays et fait appel aux Partenaires Techniques et Financiers qui ont des visions similaires et sont déjà engagés dans le processus de réforme.

Excellence Monsieur le Ministre Mesdames et messieurs

S'il apparaît que l'éducation est une des conditions sine qua non du développement, l'éducation de base en est le socle. Il est vrai que les pays africains ont réalisé beaucoup d'efforts pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous et les objectifs du Millénaire. Il n'en demeure pas moins qu'il y ait un besoin urgent de revisiter le système d'éducation de base de nos pays à la lumière des réalités socioéconomiques d'aujourd'hui.

C'est pour cette raison que lors de la rencontre de Kigali sur la vision étendue de l'éducation de base en Afrique, plusieurs pays ont exprimé leur souhait de s'engager dans la réforme de l'éducation de base pour aller vers une durée minimale de 9 ou 10 années, intégrant au moins une année de pré-primaire.

La réforme de l'éducation de base préconisée doit être menée de manière holistique avec la révision des curricula comme composante clé du programme. L'introduction d'une approche basée sur les compétences dans le curriculum a été jugée cruciale.

Parmi les nombreux pays qui se sont proposés pour la phase pilote, la Gambie a été le premier à mettre le Programme en œuvre. Elle a ébauché des plans et entrepris des actions pour l'exécution d'un programme focalisé sur ses priorités en matière d'éducation de base.

Le Rwanda et l'Éthiopie, en tant qu'observateurs à la Réunion de Banjul (Gambie) en mars 2008, ont manifesté leur intérêt pour le BEAP. Les pays de l'UEMOA comptent également introduire le BEAP avec le soutien de la Banque africaine de développement.

**Excellence Monsieur le Ministre
Mesdames et Messieurs**

Rappelez-vous, lors de la mission pluridisciplinaire et intersectorielle de l'UNESCO conduite en Côte d'Ivoire du 6 au 13 juin 2008 par le Sous-Directeur Général pour l'Afrique, la Côte d'Ivoire a réitéré sa sollicitation à l'endroit des partenaires de l'éducation afin de redynamiser son système éducatif.

Notre défi à tous sera donc d'appuyer la Côte d'Ivoire dans ce processus et de créer autour du BEAP un partenariat fort qui profite du soutien des autorités ivoiriennes, de son ministère de l'éducation nationale et tous les acteurs du système éducatif.

Je suis convaincue que d'autres partenaires se joindront à cette initiative qui rendra un immense service aux enfants, aux adolescents et à toute la société ivoirienne. C'est l'effort conjugué de toutes les parties qui fera de l'éducation pour tous une réalité dans l'espace d'une génération.

Je vous remercie.